

Justice, antilogie et analogie :
le *De re publica* (livre III) de Cicéron et la *République*
(communication en session parallèle : 20 minutes)

François Renaud
(Université de Moncton, Canada)

La présence de Platon dans le *De re publica* est complexe, allant de l'imitation à la rivalité et même à la critique explicite (notamment de la communauté des femmes et des enfants). En quoi consiste le « platonisme » de Cicéron dans cet ouvrage, en particulier dans le livre III portant sur la justice comme fondement de l'État ?

Dans le livre III, Cicéron reprend notamment, en les adaptant, les aspects dialectiques et doctrinaux suivants (tirés surtout de la *Rép.* I, II et IV) : l'idée même d'un débat sur la nature et l'utilité de la justice ; la méthode antilogique comme la plus adéquate pour la découverte de la vérité ; le rôle d'avocat du diable que Philus s'assigne à lui-même, à l'instar de Glaucon et d'Adimante, en prenant le parti contre la justice ; les portraits contrastés de l'homme juste et de l'homme injuste et, surtout, l'analogie platonicienne entre l'individu et l'État, thèse dont la présence et les corollaires sont souvent ignorés ou sous-estimés.

Selon la majorité des commentateurs, la grande nouveauté du *De re publica* par rapport à la *République* réside dans le fait que Cicéron met l'accent sur la justice dans les États, tandis que Platon s'intéresse d'abord à la justice dans l'individu, conçue comme harmonie intérieure. Cette lecture dominante, assez juste par ailleurs, a tendance à sous-estimer l'importance, chez Cicéron, de l'analogie platonicienne entre l'âme et l'État, y compris de la doctrine des parties de l'âme, dont le corollaire est la conception de la justice comme le commandement de la raison. Associée à la notion (largement stoïcienne) de nature, l'analogie entre l'âme et l'État apparaît inséparable, chez Cicéron, de l'analogie, compréhensive, entre l'ordre humain et l'ordre cosmique.

Bibliographie

- BREGUET E. (1980), *Cicéron, La République*, tome I-II, [texte établi et traduit par E.B.], Paris.
- FERRARY J.L. (1974), « Le discours de Laelius dans le III^e livre du *De re publica* de Cicéron », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome* 86, 1974, 745-771.
- HAHM D.E. (1999), « Plato, Carneades and Cicero's Philus (Cicero, rep. 3, 8-31) », *Classical Quarterly* 49, 167-183.
- LÉVY C. (1992), « La Nouvelle Académie a-t-elle été antiplatonicienne ? », M. Dixsaut (dir.), *Contre Platon, tome 1, Le platonisme dévoilé*, Paris, 139-156.
- PÖSCHL V. (1936), *Römischer Staat und griechisches Staatsdenken bei Cicero. Untersuchungen zu Cicero Schrift De re publica*, Berlin (repr. 1962 Darmstadt).
- POWELL J.G.F. (2006), *M. Tulli Ciceronis De re publica, De legibus, Cato maior de senectute, Laelius de amicitia* [texte établi par J.G.F.P.], Oxford.
- SHARPLES R. (1986), « Cicero's Republic and Greek Political Theory », *Polis*, 5 (1986), 30-50.
- SLINGS S.R. (2003), *Platonis Rempublica* [texte établi par S.R.S.], Oxford.
- TARRANT H. (2006), « Platonic interpretation and eclectic theory », H. Tarrant et D. Baltzly (dir.), *Reading Plato in Antiquity*, Londres, 9-18.